

LES PEP 56

Politiques
Éducatives
Vacances
Loisirs
Culture



TRANSVERSALITE

Petite
Enfance



TRANSVERSALITE

Enfance
Jeunesse



TRANSVERSALITE

Social et
Médico-
Social



RAPPORT D'ACTIVITÉ - 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2021

Sommaire

2

Édito de la Co-Présidence

4

Petite Enfance

6

Enfance Jeunesse

8

Social et Médico-Social

11

Politiques Éducatives,
Vacances, Loisirs, Culture

12

Bilan social

14

Rapport financier

2020 – Une année mouvementée

La situation financière était déjà difficile depuis plusieurs années, tant pour le secteur PEVLC qu'au niveau du siège. La pandémie de la COVID-19 a aggravé cette situation (séjours annulés et réservations quasi inexistantes) et entraîné la fermeture de la plupart de nos établissements du 17 mars au 11 mai 2020. A suivi une reprise chaotique à la fin du printemps et au cours de l'été, puis à nouveau un reconfinement de fin octobre à mi-décembre... Un doublement des déficits sur l'année 2020 est alors constaté.

Cette situation a provoqué une mobilisation et un regain indispensable de la vie associative de l'AD PEP 56. La Co-Présidence s'est réunie chaque semaine, voire davantage selon les circonstances ; un bureau a été convoqué avant chaque conseil d'administration ; 10 conseils d'administration (bien au-delà des exigences statutaires) ont eu lieu. Une Assemblée générale extraordinaire, ordinaire et électorale s'est déroulée en visioconférence en juin, suivie de votes exprimés par voie postale, avec une participation importante. Pendant ce temps, le soutien sollicité et attendu de l'Union régionale et de la Fédération a été inexistant.

Suite au licenciement de notre Directeur Général en mars, la Co-Présidence a dû assurer pendant deux mois la direction effective de l'AD PEP 56, en s'appuyant sur les cadres et les personnels salariés. Début mai, un nouveau Directeur Administratif et Financier, David CHATEL, intégrait l'équipe de direction. A la mi-mai, Hélène FICHEUX-EVEN, par avenant à son contrat, prenait en charge la Direction Générale par intérim.

Suivant le plan dit de « sauvegarde du secteur PEVLC » présenté le 27 avril, les décisions de fermer la base nautique d'ARZAL, de se désengager de la voile scolaire, de céder à titre onéreux la gabare André-Yvette, sont mises en oeuvre dès le mois de juin

Edito de la Co-Présidence

2020. Face aux déficits structurels du secteur PEVLC et d'un siège surdimensionné, un plan de redressement intégrant un plan social s'impose alors pour éviter à tout prix une cessation de paiement et la liquidation judiciaire de l'association. Certes, c'est là une décision difficile à prendre, un vrai déchirement, mais c'est en quelque sorte le prix à payer pour sauver le reste de nos activités médico-sociales, sociales et éducatives, et l'existence même de l'association. Nous avons eu tous conscience des lourdes conséquences du plan social et tenons à remercier l'ensemble des salariés de leur implication durant cette année au service des usagers et de l'association.

Cette réflexion est le résultat d'un travail d'équipe, à la fois stratégique et politique, entre l'équipe de direction et les administrateurs. Les décisions sont élaborées ensemble dans des échanges constants afin qu'elles puissent être assumées par tous. Devant le risque imminent d'une cessation de paiement, la mise sous sauvegarde judiciaire de l'association avec l'accompagnement d'une administration judiciaire est devenue indispensable. Parallèlement, en vue de sécuriser au maximum la trésorerie, un plan d'actions est alors préconisé comprenant :

- La demande de mise sous sauvegarde de l'AD PEP 56 auprès du Tribunal judiciaire de VANNES ;
- Le désengagement du Système informatique régional pour le moins budgétivore et en partie inadapté à tous nos besoins ;
- La fermeture et la vente des centres de vacances ;
- La restructuration du siège avec un plan de réduction des effectifs ;
- L'arrêt du service Parenthèse Itinérante, dans l'attente d'une révision de ses modalités.

Ces trois dernières mesures avaient également pour conséquence la mise en place d'un plan social.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 7 octobre 2020, a voté à l'unanimité des 17 membres présents, l'approbation de ce projet présenté par la Co-Présidence.

La mise sous sauvegarde de l'AD PEP 56 par le Tribunal judiciaire est officielle à partir du 9 novembre. Les juges ont souligné le caractère « sage et responsable » de cette décision. Une période d'observation de 6 mois (renouvelable 2 fois) nous sera accordée avec un point d'étape au début de 2021. Dans ce cadre, l'association reste décisionnaire, l'administratrice judiciaire, Madame GAUTIER, nous accompagnant, nous assistant et rendant compte au juge. Cette procédure est un outil de gestion des difficultés. C'est une mesure positive, sécurisante et plutôt valorisante comme nous l'avons expliqué à nos partenaires. Quant à la vente de nos actifs au meilleur prix, c'est le juge-commissaire qui en est garant et valide les décisions du Conseil d'Administration.

La fin de l'année 2020 a vu, dans le cadre du redressement, la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi concernant 26 postes. Nous nous sommes attachés à respecter scrupuleusement les règles en la matière mais aussi à mettre en place les moyens de soutien, de formation et d'accompagnement professionnel pour les salariés concernés. Au 31 décembre, la trésorerie est satisfaisante grâce au gel des emprunts et dettes, à l'activité partielle et à une baisse des dépenses, mais son évolution sera à surveiller au fil des mois.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes raisonnablement optimistes quant à une sortie de la procédure de sauvegarde de l'AD PEP 56 d'ici quelques mois : « La lumière est au bout du tunnel ». Aujourd'hui l'enjeu est de doter l'association de bases solides et de refonder notre projet associatif.

2020 FILIÈRE PETITE ENFANCE

L'année 2020 a été une année particulière en raison de la crise sanitaire de la COVID-19 et des conséquences engendrées sur l'activité des structures de la Petite Enfance.

En effet, les confinements successifs ont entraîné la fermeture totale ou partielle de tous les établissements de la filière et donc une diminution importante de l'activité. Ce n'était cependant que le début d'une crise qui dure depuis plus d'un an.

Cependant, on notera la grande implication des professionnels qui ont, d'une part, fait preuve d'une grande réactivité pour s'adapter aux évolutions des protocoles sanitaires et des consignes et qui d'autre part, se sont investis pour soutenir les parents et les enfants dans un contexte anxiogène et de perte de repères.

Les événements de cette année, qui sont venus impacter l'activité mais qui ont également engendré de nouvelles dépenses liées notamment aux règles de distanciation sociale et d'hygiène, n'ont pas permis d'équilibrer les comptes et la filière Petite Enfance est déficitaire cette année. La perte d'activité a un impact d'autant plus important que la participation des familles compose

une part importante des recettes. En effet, si les aides de la CAF et des collectivités se sont maintenues voir renforcé, les familles n'ont pas réglé pour les journées de garde non assurées. Cependant, les établissements de cette filière ont poursuivi les projets en cours : labellisation AVIP (crèche à vocation d'insertion professionnelle), écolo-crèche...

Il convient également de remercier tout particulièrement les professionnels qui se sont mobilisés en accueillant les enfants des personnels prioritaires durant les confinements.

Les difficultés de l'Association à l'automne ont également engendré beaucoup d'interrogations auxquelles il a fallu faire face. Les directions des établissements se sont alors mobilisées pour rassurer les salariés, les familles et les partenaires et ont dû également s'adapter à certaines contraintes. Cet engagement aux côtés des administrateurs et de la direction générale de l'Association est un élément important de cohésion de l'Association et d'espoir pour la reconstruction des PEP 56 sur des bases solides et durables. Nos forces sont dans le collectif.

	Nombre enfants	Nb heures facturées	Taux d'occupation	Liste d'attente		Progression 2019/2020
				en nb	en ETP	en heures
SAINT-ARMEL	22	17 309	73,53 %	3	2,6	- 18 %
LANGUIDIC	48	25 770	68,50 %	34	17	- 11 %
PLOUHINEC	54	26 985	77,14 %	23	18,6	- 20 %
LANDEVANT	56	29 494	68,96 %	24	17,3	- 35 %
BELLE-ÎLE	87	53 028	63,82 %	31	17,5	- 28 %
AURAY	96	53 343	75,99 %	117	77,5	- 27 %
TOTAL PEP	363	205 929	71,32 %	232	150,5	- 25 %
PLOERDUT	51	16 882	66,33 %	4	3	- 30 %
GUÉMENE	52	20 634	68,88 %	3	3	- 32 %
TOTAL UT*	103	37 516	67,61%	7	6	- 31 %
TOTAL	466	243 445	69,46 %	232	156,5	- 26 %

*UT : Union technique

Le projet écolo-crèche

Au sein des multi-accueils, de plus en plus de parents interrogent nos équipes sur les pratiques en termes d'éco-responsabilité, avec des questionnements sur les perturbateurs endocriniens, le choix de produits, ou en termes de consommation. De même, les professionnels des équipes pédagogiques souhaitent offrir un environnement plus sain et plus respectueux aux enfants qu'ils accompagnent et éduquent. Ainsi, face à cette prise de conscience de l'ensemble des parties, l'objectif de la démarche



éco-responsable introduite dans nos multi-accueils est de sensibiliser au développement durable les enfants et les adultes encadrants afin que de nouvelles pratiques prennent place dès le plus jeune âge et que les enfants deviennent de futurs citoyens éclairés.

Les équipes des structures petite enfance gérées par les PEP 56 ont élaboré des objectifs généraux identiques puis des objectifs opérationnels et des moyens spécifiques à chacune des structures. En effet, les diagnostics ont mis en lumière des pratiques et des besoins distincts sur chacun des établissements.

L'objectif général pour ces 5 structures est d'aboutir à une labellisation Ecolo-Crèche (Label Vie) en développant des actions autour de :

- L'économie verte et la consommation responsable : alimentation/santé ;
- La préservation du patrimoine, des milieux et des ressources naturelles (biodiversité, eau, air, sols,...), la réduction des déchets, la prévention des risques et des nuisances ;
- La promotion des comportements éco-responsables et les éco-gestes ;
- Les solidarités et le « mieux vivre ensemble » : le partage des savoirs, les échanges et le troc.

Pour une 6^{ème} et dernière structure, la démarche éco-responsable vise un domaine particulier : la performance environnementale du bâtiment d'accueil.

Les objectifs opérationnels

1/ Accompagner et former les équipes par le Label Vie :

- Formation inter-crèches à «S'engager dans la démarche ». Accès à l'outil d'auto-diagnostic pour chaque multi-accueil. Plan d'action pour chaque établissement. Outils d'information des familles et des équipes.
- Formation sur site «Les toxiques en crèche-Améliorer la qualité de l'air».
- Formation sur site «Le jardin pédagogique».
- Formation sur site «Les goûters éco-responsables».

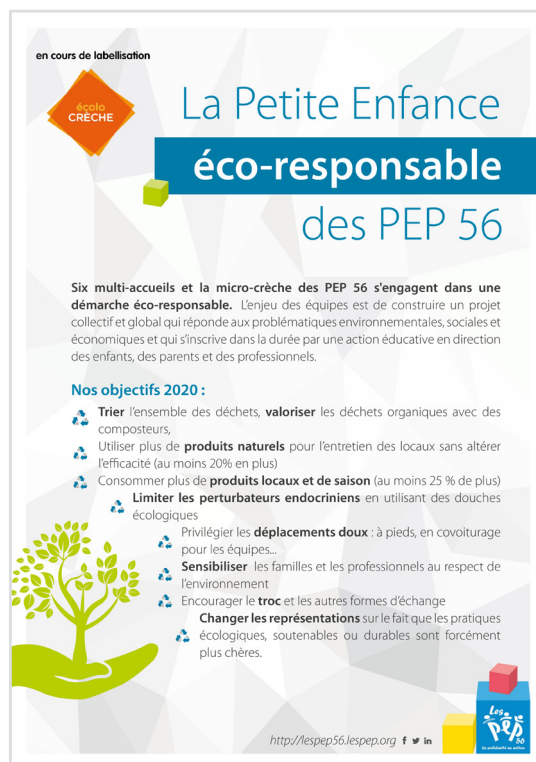
2/ Mener des actions spécifiques dans chacun des 5 multi-accueils :

- a) La mise en place ou le développement d'un jardin pédagogique et/ou d'un composteur,
- b) La mise en place du nettoyage écologique,
- c) La mise en place ou la poursuite de l'utilisation de couches écologiques, de lavettes microfibre + MOP (serpillières), de sacs en tissu pour le linge sale,
- d) La fabrication maison de matériel : lessive, liniment, pâte à modeler,
- e) L'élaboration de goûters maison,
- f) Le développement de l'éducation au développement durable, à l'alimentation - santé et au recyclage avec parents et enfants (visites, spectacles et ateliers, partenariats locaux),
- g) Le développement du co-voiturage au niveau des équipes pour les formations, COPIL...

3/ Renforcer la performance environnementale du bâtiment d'accueil.

Les multi-accueils sont souvent conçu avec de larges baies vitrées afin d'assurer un bon éclairage naturel et de réduire l'utilisation de l'éclairage électrique auprès des enfants et des équipes éducatives. Si les consommations d'éclairage sont ainsi maîtrisées, il apparaît aujourd'hui une problématique de protection des publics vulnérables que nous accueillons face à la chaleur et à l'ensoleillement d'été.

Il s'agit ainsi d'installer des protections solaires sur les structures le nécessitant au niveau des baies vitrées des établissements de la Petite Enfance.



Comme pour la Petite Enfance, cette année 2020 aura débuté d'une manière très particulière avec la survenue d'une pandémie mondiale qui est venue impacter de plein fouet les projets de la filière Enfance Jeunesse.

Fermeture des structures lors des confinements, mise en place d'un service minimum, multitudes de versions des protocoles sanitaires, angoisses des enfants et des parents, ... sont autant de conséquences de la crise sanitaire.

Là encore, il faut souligner, l'abnégation des professionnels qui se sont adaptés, chaque jour aux nouvelles contraintes, aux nouvelles règles, tout en rassurant parents et enfants et en continuant à donner du sens dans une période de perte de repères.

Les protocoles sanitaires ont été complexes à mettre en œuvre dans l'enfance jeunesse en raison de la demande d'éviter les brassages de population. Ainsi, il

a fallu démultiplier les groupes pour séparer les enfants selon leurs établissements scolaires, leurs classes... Au-delà du coût et des contraintes organisationnelles, ces décisions viennent profondément interroger les équipes sur les valeurs défendues par l'Association, à savoir la laïcité, la mixité sociale...

A l'avenir, ces questions devront être réinterrogées par les équipes afin de construire le projet des PEP 56 pour demain.

Il faut cependant souligner le dynamisme de cette filière qui porte chaque année un projet en lien avec les attentes de notre société. Ainsi, certains projets avaient commencé à être déployés en 2020, comme le projet « égalité fille-garçon ». Ces projets, mis en dormance, seront, espérons-le, remis en mouvement dès que la situation sanitaire le permettra.

	Activités	Nombre heures	Nombre enfants	Progression en h. 2019/2020
FÉREL	Accueil périscolaire	12 376	338	- 38 %
	Pause méridienne	16 974	391	- 44 %
	ALSH des mercredis	3 350	187	- 21 %
	ALSH des vacances + Ateliers	13 449	163	- 44 %
	TAP	4 139	202	- 79 %
	Espace Jeunes	3 930	63	Ouverture
MEUCON	ALSH mercredis	10 951	169	- 30 %
	ALSH vacances & séjours	17 113	244	- 2 %
	Espace jeunes	1 476	28	- 57 %
BELLE-ÎLE	ALSH mercredis	18 553	166	- 20 %
	ALSH vacances	3 579	77	- 47 %
LANDÉVANT	Accueil périscolaire	23 078	484	- 35 %
	Pause méridienne	32 520	628	- 37 %
	ALSH mercredis	19 143	278	- 31 %
	ALSH vacances & séjours	34 066	432	- 17 %
COLPO	Accueil périscolaire	12 679	184	- 26 %
	ALSH mercredis	6 693	138	- 22 %
	ALSH vacances & séjours	14 397	208	- 23 %
	Accueil Jeunes	982	47	Ouverture oct.2019
TOTAL	249 447 heures soit une diminution de 24 % par rapport à 2019			
	1 887 enfants ont été accueillis en 2020, soit 6 % de plus qu'en 2019			

Le projet égalité fille-garçon

Les PEP 56 ont développé un projet visant à promouvoir l'égalité fille garçon au sein des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Le projet est axé autour d'un parcours d'accompagnement pour un groupe de professionnels intervenant en ACM sur plusieurs temps de rencontres et de formation sur l'année scolaire 2019-2020.

3 journées de formation-action ont ainsi été programmées : 1 journée à l'automne 2019, 2 en 2020 et une réunion bilan de 2h en 2020.

Chaque journée a permis de faire intervenir des personnes ressources pour les territoires, et de proposer des ateliers de travail collectif ou en sous-groupes. La réunion bilan a permis de mobiliser les équipes vers l'égalité fille-garçon au sein des ACM.

Ces formations visaient à :

- Découvrir l'état des lieux des inégalités à l'échelle nationale.
- Évaluer les enjeux de l'égalité dans les territoires d'intervention et engager la réflexion sur les leviers à mobiliser.
- Questionner les acteurs sur leurs propres préjugés.
- Favoriser la compréhension de ce qu'est un stéréotype, le repérage de ses manifestations en ACM et sur le territoire.
- Repérer les acteurs ressources de cette thématique CIDFF (Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles), réseaux et intervenants extérieurs...
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour favoriser l'égalité filles/garçons au sein de l'ACM.
- Proposer des mises en œuvre en direction des différents acteurs du Projet Éducatif de Territoire (enfants, parents, élus, équipes enseignantes, acteurs associatifs...).
- Comment évaluer l'action entreprise et capitaliser les savoirs.
- Construire une Charte de l'égalité en ACM, définir des indicateurs de suivi et d'évaluation.

Dans la poursuite de ce projet, les PEP 56 ont conçu une malle pédagogique autour de cette thématique permettant aux professionnels de l'enfance jeunesse de bénéficier d'outils pour aborder ce thème au sein des ACM.

Cette malle est à la disposition des ACM de l'ensemble du département du Morbihan sur réservation auprès des PEP 56 qui centralise le prêt de la malle.



Les PEP 56 déconstruisent les stéréotypes

« Parce que les stéréotypes et les préjugés sont inculqués par notre environnement social, vien définir demande une prise de conscience, un travail sur soi... » la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité nécessitent un travail de déconstruction des stéréotypes. Le défenseur des droits

Un projet au long cours sur l'égalité

C'est au sein de l'ALSH de Colpo que le projet sur l'égalité a été initié en 2018, avec des actions à destination de l'équipe pédagogique, des enfants et des parents.

Ce projet est né du constat que de nombreux stéréotypes de genre y étaient véhiculés. Souvent intériorisés par les personnes qu'ils visent et sources d'autocensure, ils influencent également les décisions des acteurs en légitimant, pour leur auteur, un traitement différent basé sur des attributs associés à une catégorie de personnes.

Ils sont à la base du mécanisme de la discrimination.

En 2019/2020, le projet égalité Filles-Garçons et Femmes-Hommes est déployé sur tous les accueils de loisirs PEP 56 : Meucun, Fénel, Landévant et Belle-Île-en-Mer.

OBJECTIFS :	ACTIONS :
<ul style="list-style-type: none">■ Accompagnement de la parentalité,■ Sensibilisation à l'égalité femmes/hommes,■ Découverte des stéréotypes de sexe comme frein à l'égalité,■ Réflexion et mise en œuvre de pratiques à adopter pour favoriser l'égalité à l'ALSH et en dehors,■ Promotion de l'égalité femmes/hommes au sein de l'ALSH et de la société,■ Mise à disposition d'outils favorisant la cohésion des acteurs éducatifs à Colpo.	<ul style="list-style-type: none">■ Formation des équipes d'animation autour de 3 séances pédagogiques. Objectif final : réfléchir collectivement à des actions pour favoriser l'égalité au sein des ALSH et établir ses actions dans la vie quotidienne de ceux-ci.■ Sensibilisation des enfants selon leur âge : activités de sensibilisation et matériel pédagogique adapté et non-stéréotypé■ Accompagnement des parents : mise en place d'une conférence puis d'ateliers-parents



Les PEP 56
la jeunesse en action

ville de Colpo
Morvan

Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles
Morvan

Une année bien particulière pour le secteur social et médico-social qui a dû se « réinventer » afin de continuer à assurer ses missions dans un contexte de crise sanitaire.

Les établissements de la filière SMS, contrairement aux autres structures de l'Association, n'ont pas été fermés, dans le cadre des confinements. Si les accueils d'enfants en présentiel ont été suspendus, les missions d'accompagnement des enfants et de soutien aux parents ont été maintenues et ont dû être adaptées aux règles sanitaires.

Plus que jamais, les professionnels ont redoublé d'imagination pour garder le lien avec les jeunes et leurs familles et de nouvelles modalités de suivi et d'accompagnement ont vu le jour telles que le développement des « consultations ou séances téléphoniques ou en visio-conférence », les réunions d'équipes dématérialisées...

Cet événement a mis en exergue la nécessité de doter les équipes d'outils numériques et de mettre rapidement en place l'informatisation du dossier unique de l'utilisateur.

Par ailleurs, la crise COVID-19 a également permis d'expérimenter d'autres modalités d'accompagnement,

porteuses d'amélioration de la prise en charge de certains jeunes; modalités qui sont en cours d'évaluation et qui pourront à l'avenir compléter les outils au service des équipes.

Enfin, cette crise de la COVID-19 a reposé la question de l'évaluation de l'activité. En effet, comment comptabiliser l'activité « à distance ». Un échange téléphonique est-il un acte et sinon, comment le valoriser ?

« A malheur, quelque chose est bon. », tel est le proverbe que nous retiendrons et qui permettra à l'ADPEP 56 de tirer les conséquences de cette expérience et d'en retirer les axes d'une nouvelle dynamique.

A noter cependant en point négatif, la mise en sommeil puis l'arrêt du séjour de rupture Parenthèse Itinérante. En effet, après un rapatriement en urgence en mars 2020 et un accueil en effectif réduit en France pour 3 des jeunes en cours de séjour, le Conseil Départemental a pris la décision de suspendre le service du 1er septembre 2020 au 31 mars 2021. Cette décision a impacté fortement les résultats du service qui s'est retrouvé sans recettes avec des charges fixes importantes.

Les Centres Médico-Psycho Pédagogiques - CMPP

	Activité (actes)	File active	Liste d'attente	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
LORIENT	7 311	389	90	66	88
VANNES / AURAY	7 033	534	122	130	79
PONTIVY / GUÉMÉNÉ	5 514	363	116	68	66
TOTAL	19 858	1 286	238	264	233
Progression 2019/2020	- 26 %	- 13 %			

L'année 2020 a bien entendu été très particulière pour tous, enfants, familles et professionnels qui ont dû s'adapter aux conditions dégradées d'accompagnement des enfants du fait de la pandémie. Cela a néanmoins permis d'expérimenter d'autres méthodes de travail, jusqu'alors non explorées. Ces adaptations ont permis, en particulier, de ne pas interrompre la continuité des soins auprès des enfants, ce qui, dans le contexte de la crise sanitaire, doit être salué.

Si les activités des CMPP en 2020 sont, en apparence, en nette diminution, en lien avec la crise sanitaire COVID-19 et les périodes de confinement, il convient cependant de relativiser cette baisse, car en l'absence de réponse de la CPAM, l'activité comptabilisée ne prend pas en compte les nombreux entretiens téléphoniques qui ont eu lieu durant la première période de confinement.

Durant cette crise, la souplesse de fonctionnement du CMPP, l'investissement et la disponibilité des équipes, aura permis d'assurer une continuité des soins en toutes circonstances et d'apporter une réponse aux situations les plus urgentes. Il faut ici remercier le personnel qui tout naturellement a poursuivi les séances, s'adaptant aux outils numériques et assurant, parfois des séances en présentiel, lorsqu'aucune autre alternative n'était possible, du fait des difficultés des enfants.

Le contexte sanitaire, économique et social a renforcé la précarité et la fragilisation des familles. Les répercussions sur les enfants sont multiples, avec parfois, le développement de problématiques de santé mentale.

Plus que jamais, les CMPP tels qu'ils existent, à l'écoute de la singularité de chacun et ouverts sur l'ensemble des problématiques psycho-affectives, sans préjuger d'une quelconque étiologie, trouvent leur place dans une offre de soin diversifiée.

On regrettera cependant que les délais d'attente demeurent toujours trop importants notamment sur le territoire de Guéméné-sur-Scorff et de Pontivy.

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce - CAMSP

	Nombre d'actes	File active	Liste d'attente	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
Activité 2020	3 443	161	23	32	17
Progression 2019/2020	- 13 %	- 7 %			

Le CAMSP présente la particularité de proposer des soins coordonnés et pluridisciplinaires pour les enfants de moins de 6 ans résidant sur un bassin allant du nord du Morbihan au sud des Côtes d'Armor. Les particularités de ce territoire (engorgement des structures en aval, pénurie médicale, faiblesse de l'offre libérale...), font que beaucoup de demandes convergent vers le CAMSP. En 2020, on note une forte augmentation des demandes concernant les Troubles du Spectre Autistique avec onze enfants diagnostiqués et seize enfants en suspicion de troubles de l'autisme. Les moyens nécessiteraient d'être adaptés aux particularités du secteur afin de permettre une réponse adaptée en termes d'accompagnement pour ces situations. Cette question sera travaillée dans le projet d'établissement en 2021.

Les Services d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile - SESSAD

	Activité (actes)	File active	Liste d'attente	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
LANESTER	4 650	-	116	4	4
PONTIVY	1 784	17	18	2	2
TOTAL	6 434	Progression 2019/2020 : - 6 %			
SESSAD GITE (UT)	2 671	50	57	10	7

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a impacté les équipes. Celles-ci ont su s'adapter et mettre en place les outils de communication adéquat au nouveau mode de fonctionnement (visio conférence, blog, entretien téléphonique...).

En 2020, l'activité des SESSAD est toujours soutenue avec des délais d'attente parfois très longs. Les SESSADs, par la souplesse de leur fonctionnement, répondent bien aux exigences actuelles d'inclusion dans la société des enfants et des jeunes en situation de handicap. Par ailleurs, le paysage du secteur médico-social se transforme profondément, de nouvelles modalités d'interventions, de nouveaux partenariats se dessinent. Pour le SESSAD du Scorff, deux points sont à noter : l'année 2020 est la première année complète sur un seul et même site : Lanester, et, malgré le contexte sanitaire, le travail engagé autour de la mise en place d'un dispositif visant à fluidifier le parcours des usagers s'est poursuivi avec l'IME.

S'agissant du SESSAD du Blavet, l'évaluation interne a été réalisée en 2020 et le projet de service est en cours de réécriture. Au commencement de l'été 2020, le déménagement dans des locaux plus adaptés a permis d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux usagers.

Pour le SESSAD GITE, l'année 2020 a vu la mise en place d'une «mission d'appui» auprès des partenaires, dont les écoles, collèges et lycées, afin d'accompagner et de faciliter le mouvement d'inclusion dans tous les secteurs (scolaire, culturel, sportif, etc...).

L'Institut Médico-Éducatif - IME Louis Le Moënic

	Nombre de journées	Nombre de jeunes	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
Activité 2020	9 035	53	6	9
Progression 2019/2020	- 2 %	- 2 %		

La crise sanitaire a permis de constater que les équipes de professionnels se sont réinventées pour mettre leur savoir-faire au service des familles et des enfants accueillis.

2199 journées ont été réalisées en télétravail par les professionnels qui ont été réactifs et présents tout au long de cette année et plus particulièrement pendant les périodes de confinement.

Le travail sur la mise en place d'un dispositif visant à fluidifier le parcours des usagers a pu continuer avec les équipes du SESSAD, bien que la crise sanitaire impacte très fortement les organisations et le travail tel qu'il se mène «habituellement».

Le Dispositif ITEP

	Nombre de jeunes	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
Activité 2020	52	8	3
Progression 2019/2020	- 2 %		

La tarification se fait sur la base de 47 accompagnements sur 190 jours. Au 31.12. 2020, nous avons 52 situations sur notre file active.

Depuis septembre 2020, nous proposons, à titre expérimental, un accompagnement durant les périodes de vacances scolaires, avec une équipe de professionnels réduite. Ainsi, nous intervenons désormais sur 216 jours.

Cette expérimentation a fait l'objet d'un dépôt de projet auprès de l'ARS à des fins de pérennisation assorti de crédits supplémentaires pour également couvrir la période d'été.

Le service Parenthèse Itinérante

Difficile que cette année 2020 pour le séjour de rupture Parenthèse Itinérante. La crise COVID-19 aura eu raison de cet « OVNI » du secteur social. Après un rapatriement en urgence du Sénégal en France des jeunes, en Mars 2020, lors de la survenue de l'épidémie, le service a été impacté par une diminution importante de son activité (2 ou 3 jeunes au lieu de 7 habituellement accueillis) et de conditions d'accompagnement ne permettant pas la rupture recherchée avec ces jeunes en perte de repères.

L'Association et les professionnels ont cependant assuré leur mission jusqu'au bout malgré les difficultés et ont accompagné les jeunes jusqu'à ce que des solutions soient trouvées.

Le service enregistre, de ce fait, un déficit important lié notamment au déséquilibre induit par la diminution du nombre de jeunes accueillis et aux conditions d'accompagnement plus coûteuses qu'habituellement. De plus, la fermeture temporaire du service, décidée par le Conseil Départemental sans soutien financier, à compter du 1er septembre 2020 et jusqu'au 31 mars 2021, est venue renforcer les pertes liées à l'absence de recettes alors que les charges fixes du service continuaient à devoir être assurées.

Le SAPADHE

Jusqu'à présent Service d'Assistance Pédagogique à Domicile et à l'hôpital, **le SAPADh devient SAPADHE et inclut l'assistance des élèves au sein de l'école**. Sont désormais également bénéficiaires du SAPADHE, tout élève inscrit dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire du premier ou du second degré lorsque sa scolarité risque d'être interrompue pour raison de santé physique ou psychique, dont les accidents, ainsi qu'en cas de maternité ou pour les maladies évoluant sur une longue période.

28 élèves ont bénéficié d'une APADHE en 2019/2020, ce qui représente **430h de cours dispensés** à une majorité de collégiens et lycéens. Du fait de la crise sanitaire, les cours ont été dispensés en distanciel de mars à juin 2020.

Une quarantaine d'élèves a également bénéficié d'une assistance pédagogique au sein de **l'hôpital** de Lorient, dispensée par des enseignants bénévoles du réseau PEP.

L'appel à bénévolat lancé par le SAPADHE en début d'année scolaire n'a pas eu de retombée. Le service est toujours à la recherche de nouveaux enseignants, actifs ou retraités.

FILIÈRE POLITIQUES ÉDUCATIVES VACANCES, LOISIRS, CULTURE

Le secteur PEVLC était déjà en grande difficulté depuis plusieurs années. Malgré cela, les PEP 56 espéraient pouvoir garder une partie des activités afin de continuer à accueillir de nombreux enfants dans le Morbihan dans les classes de découvertes et les colonies de vacances. Ainsi, fin avril 2020, au début de la crise COVID-19, le Conseil d'Administration, qui avait déjà décidé de l'arrêt de la Gabare en fin d'année 2019, validait le plan de redressement de la filière PEVLC en actant de la fermeture du centre d'Arzal et de Damgan. L'objectif était alors de ne garder que les centres de Sarzeau et de La Trinité-sur-Mer.

La COVID-19 et l'arrêt complet de l'ensemble des activités de cette filière pendant de nombreux mois en ont décidé autrement. En effet, les PEP 56 n'ont pu bénéficier que de peu d'aides publiques face à cet événement, en raison de la variété d'activités et de la taille de l'Association. Le seul levier d'économie, a, en effet, été l'activité partielle.

Dans ce contexte et pour répondre aux attentes de nos partenaires, les PEP 56 ont fait le choix d'assurer la voile scolaire sur Arzal à l'automne 2020 et d'ouvrir deux de leurs centres durant l'été 2020 : la Maison des Salines à la Trinité-sur-Mer et la Maison du Golfe à Sarzeau et de faire naviguer La Gabare André-Yvette en juillet et août. Malgré une activité soutenue du 15 juillet au 31 août dans le cadre des colonies de vacances et l'engagement des salariés des centres, la filière PEVLC enregistre des pertes record qui représentent plus de 80% de la totalité des pertes de 2020.

Devant le désengagement des banques, les pertes cumulées de la filière et l'impossibilité pour les PEP 56 de mettre en place un projet ambitieux d'investissement et de diversification de l'activité, l'Association prendra finalement la décision, en octobre 2020, de fermer la totalité de ces centres et de vendre les biens immobiliers.



7260 enfants, adolescents, adultes et familles
ont été accueillis et accompagnés
par l'ensemble des filières PEP 56 en 2020

2020

BILAN SOCIAL

2019		2020
654 salariés pour 284,2 ETP	- 7 %	607 salariés pour 275,11 ETP
312 CDI et CDII 180 à temps complet, 132 à temps partiel	- 3 %	302 CDI et CDII 191 à temps complet, 111 à temps partiel
227 CDD	- 13 %	197 CDD
2 contrats aidés	-	2 contrats d'apprentissage
113 CEE (Contrats d'Engagement Éducatif)	- 6 %	106 CEE
490 femmes et 164 hommes		470 femmes et 137 hommes
69 cadres et 585 non cadres		69 cadres et 538 non cadres

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la COVID-19, l'année 2020 a ralenti l'embauche de salariés au sein de l'association : -7.19 %.

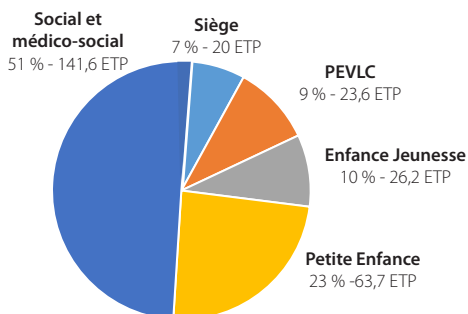
Cette baisse touche principalement les CDD ainsi que les CEE.

On constate également une baisse du nombre d'ETP annuel par rapport à l'année précédente (-3.20 %) ainsi qu'une baisse du nombre de CDI par rapport à 2019.

Comme les années précédentes, les femmes représentent toujours la majorité des effectifs avec une légère augmentation par rapport à 2019 (77.43%). Et, les hommes représentent moins d'un quart de la population totale au sein de l'association (22.57%).

Les personnels non-cadres représentent la majorité des effectifs avec une légère baisse par rapport à l'année précédente (88.63%), alors que le nombre de cadres reste identique à 2019.

Répartition des salariés par filière en 2020



43 ans

ÂGE MOYEN

5 % de - 25 ans
32 % de 25/39 ans
45 % de 40/54 ans
18 % de + 55 ans

Le plus jeune salarié a 19 ans
et le plus ancien a 71 ans.

FORMATION 2020

7 513 heures de formation

98 salariés bénéficiaires

26%

des salariés ont entre
6 et 10 ans d'ancienneté

Au 31 décembre 2020, on notera que 42% des effectifs ont moins de 5 ans d'ancienneté, ce qui peut se traduire par un fort turn-over mais aussi pas l'acquisition de compétences nouvelles. De plus, on constate que 32 % des effectifs ont plus de 11 ans d'ancienneté et donc représentent les habitudes de culture de l'association.

L'ancienneté moyenne dans l'association est de 9 ans.

Participation aux instances politiques (AG, CA, bureaux, commissions, région...) 1 704 heures

Intervention politique du président, des vice-présidents, secrétaire et trésoriers 484 heures

Actions Comité de soutien gabare - SAPADh 950 heures

TOTAL : 3 138 heures équivalent à 91 284 €

Dialogue social

Le Comité Social et Économique est composé de 22 membres dont 11 élus titulaires et 11 élus suppléants, répartis en deux collèges : non-cadre (18 membres) et cadre (4 membres). Les mandats des élus du personnel courent pour 4 ans, soit jusqu'en avril 2023.

Six membres du CSE sont également référents CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) : un par filière, un pour le collège cadre et un pour le siège.

L'apparition du CSE a notamment été l'opportunité de mettre en œuvre l'accord signé en 2018 et d'installer des représentants de proximité dans chaque lieu de travail afin d'assurer un lien avec la CSSCT. Au 31 décembre 2019, quinze représentants de proximité ont déjà été désignés sur la base du volontariat.

D'avril 2019 à décembre 2019, le CSE et la CSSCT se sont réunis huit fois, dont 4 en réunion plénière et 4 en réunion extraordinaire.

Quatre syndicats sont représentatifs au sein de l'association : La CFDT, FO, CGT et SOLIDAIRES ASSO.

La Direction et le CSE se sont rencontrés plusieurs fois au cours de l'année 2020.

En effet, la Direction a procédé aux réunions plénières tous les 2 mois en présentiel ou bien en visio ainsi qu'à des réunions exceptionnelles à savoir :

- 23.01.2020
- 12.03.2020
- 27.03.2020 (extraordinaire)
- 22.04.2020 (extraordinaire)
- 28.05.2020
- 15.06.2020 (extraordinaire)
- 24.07.2020 (extraordinaire)
- 02.07.2020
- 17.09.2020
- 26.10.2020 (extraordinaire)
- 17.12.20 (extraordinaire)

Négociation Annuelle Obligatoire

En 2020, plusieurs réunions de négociation ont déclenché plusieurs travaux dont certains sont toujours en cours :

- La révision des accords collectifs sur la modulation du temps de travail
- La complémentaire santé
- Le droit d'expression des salariés
- La mise en place du télétravail
- Le déménagement du local syndical
- Le dispositif d'activité partielle longue durée

Deux accords collectifs ont été signés au cours de l'année 2020.

Le droit d'expression collectif :

Un premier accord relatif au droit d'expression a été signé en décembre 2016 pour une durée de 3 ans. Il a été révisé en juin 2020 pour devenir un accord à durée indéterminée.

Télétravail :

Un accord sur la mise en place du télétravail a été signé le 12 juin 2020.

A l'automne 2020, l'Association a été contrainte de prévoir deux licenciements pour motif économique suite à la fermeture des centres.

2020 RAPPORT FINANCIER

Données concernant les PEP 56 hors unions techniques

Les comptes de l'exercice 2020 font apparaître un résultat déficitaire d'un montant de 999 K€. Cette perte importante est essentiellement constituée du déficit de la filière PEVLC qui s'élève à 876 K€, près de 90% du résultat 2020 de l'association. L'arrêt de l'activité de cette filière voté par le Conseil d'Administration a été judicieux puisque son résultat courant est fortement déficitaire et ceci depuis plusieurs années : -981 K€ en 2020 contre -353 K€ en 2019 et -456K€ en 2018.

Les déficits structurels du siège ainsi que de la filière PEVLC et de Parenthèse Itinérante, ont été mis en lumière début du deuxième semestre 2020, ce qui a conduit à la mise en procédure de sauvegarde de l'association à la demande du Conseil d'Administration. La période d'observation a commencé en date du 09 novembre 2020.

Cette protection a permis de geler les dettes antérieures afin d'évaluer le montant exact du passif, d'où l'augmentation au 31/12/2020 des postes dettes fournisseurs et comptes rattachés et des dettes fiscales et sociales. Le gel du passif ainsi que l'arrêt des grosses dépenses ont permis de préserver la trésorerie. Ces dettes feront l'objet en 2021 d'un plan de sauvegarde qui permettra leur remboursement.

Le nouveau plan comptable des associations applicable à compter du 01 janvier 2020 et conformément au règlement 2018-6 du 05 décembre 2018, a modifié la présentation des

comptes et notamment le reclassement des subventions d'investissement qui étaient positionnés en fonds propres complémentaires sont redescendus en report à nouveau.

Les produits d'exploitations 2020 ont baissé de 1 900 K€. Effectivement, en 2020, les recettes s'élèvent à 15 088 K€ contre 17 016 K€ en 2019. Cette baisse est due principalement à l'arrêt de la filière PEVLC et aux baisses des recettes des filières Petite enfance et Enfance Jeunesse, le confinement ayant entraîné la fermeture de ces établissements pendant plusieurs semaines impactant d'une façon significative les produits d'exploitation. Les charges d'exploitations ont baissé d'une manière moins importante que les produits, du fait de charges incompressibles et présente une variation de -1 348 K€.

En conclusion, l'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire qui a accentué les problèmes structurels de l'association, conduisant son placement en procédure de sauvegarde. Celle-ci va permettre de restructurer et de réorganiser l'association dans son ensemble pour envisager l'avenir avec une meilleure maîtrise de ses activités. Le facteur clé de succès passera par la continuité de cette dynamique engagée depuis l'été 2020 par le personnel, les administrateurs et l'ensemble des autres membres adhérents, pour que notre association recouvre l'équilibre financier qu'elle mérite.

Interventions des PEP 56

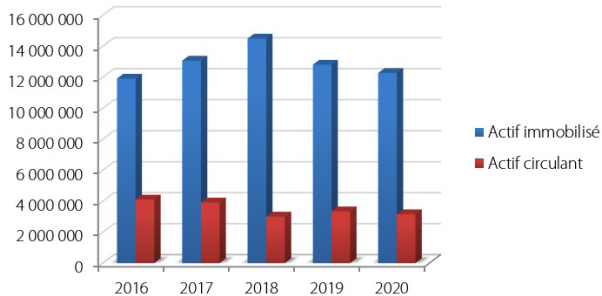
	Charges	% 2020	% 2019	Produits	Résultat net comptable	Les personnels (inclus les MAD - hors bénévoles)	
						Nb	ETP
Siège	1 454 285 €	8,84 %	10,70 %	1 397 156 €	- 57 129 €	31	20
Médico-Social	9 009 796 €	54,79 %	45,35 %	9 262 587 €	252 791 €	223	141,6
Parenthèse Itiné.	703 612 €	4,28 %	5,11 %	446 712 €	- 256 900 €		
PEVLC	1 583 730 €	9,63 %	17,34 %	707 435 €	- 876 295 €	85	23,5
Enfance Jeunesse	1 356 179 €	8,25 %	7,77 %	1 392 699 €	36 520 €	141	26,2
Petite Enfance	2 335 557 €	14,20 %	13,73 %	2 237 221 €	- 98 336 €	127	63,6
Forma'PEP	0 €	0 %	0,003 %	0 €	0 €	0	0
TOTAL	16 443 160 €	100 %	100 %	15 443 811 €	- 999 349 €	607	275

Bilan

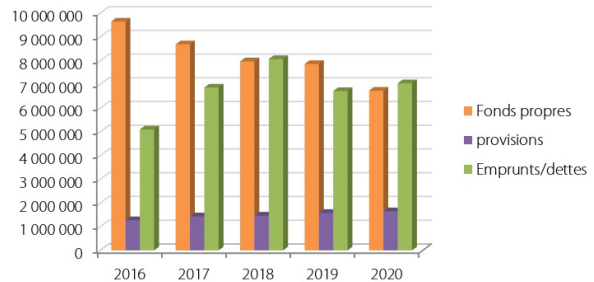
Les comptes présentés ont été établis dans le respect des règles, des statuts et des principes en vigueur. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 23 juin 2021.

	ACTIF		PASSIF	
	2019	2020	2019	2020
Actif immobilisé	12 802 553	12 270 066	Fonds propres	7 852 139
			Provisions	1 578 111
Actif circulant	3 336 973	3 148 855	Emprunts - dettes	6 709 276
TOTAL	16 139 526	15 418 921	TOTAL	16 139 526

Evolution de l'actif



Evolution du passif

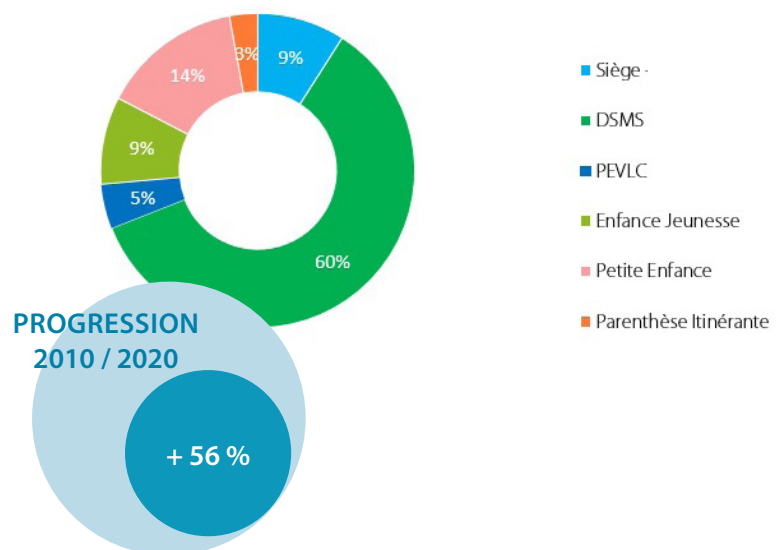


Évolution des postes du bilan

PROGRESSION 2019 / 2020

Total du bilan : - 4,46 %
Fonds propres : - 14 %
Taux d'endettement : +195 %

Répartition des produits par filière



PROGRESSION 2010 / 2020

+ 56 %

Résultat net comptable 2020 : - 999 349 €
de l'association, hors unions techniques

Enfance TRANSVERSALITÉ Partenariat Mobilité
Patrimoine Association **LAÏCITÉ** Comprendre MORBIHAN
Tolérance **Égalité Économie sociale et solidaire**
Découverte **Jeunesse PROJET** Accessibilité COOPÉRATION
Développement durable Communication **Culture**
Citoyenneté Environnement Cohésion **SOLIDARITÉ**



Siège social des PEP 56
57 rue Anita Conti - 56000 VANNES
02 97 42 61 78 - accueil@lespep56.com

www.lespep56.com

